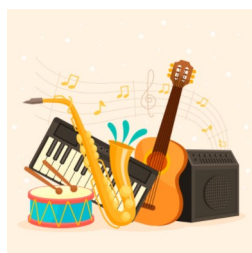




# Fiche d'inscription

**Année 2024-2025**

NOM et Prénom de l'élève :		NOM du/des parent(s) si différent(s):	
Plusieurs membres de votre famille sont-ils inscrits dans notre école : Oui – Non <b>[Une seule cotisation due par famille]</b>			
Date de Naissance : ..... / ..... / .....			Age :
Adresse :			
Portable Mère :			
Portable Père :			
Portable Élève :			
Courriel :			
Disponibilité de l'élève à titre d'information pour l'organisation des plannings :			
Instrument ou Chant :		Professeur :	Atelier Collectif <b>Oui - Non</b>
Durée cours individuel :                    mn		Niveau de l'élève :                    ans	Solfège <b>Oui - Non</b>



## APPRENTISSAGE D'UN INSTRUMENT OU DU CHANT

*(Engagement pour un an obligatoire)*

Durée	Tarif au mois	Tarif au trimestre	Tarif à l'année
30 min	54 euros	162 euros	486 euros
45 min	76 euros	228 euros	684 euros
60 min	95 euros	285 euros	855 euros

## APPRENTISSAGE D'UN INSTRUMENT AVEC COURS COLLECTIFS DE SOLFÈGE (d'une heure)

*(Engagement pour un an obligatoire)*



Durée	Tarif au mois	Tarif au trimestre	Tarif à l'année
1H + 30 min	66 euros	198 euros	594 euros
1H + 45 min	86 euros	258 euros	774 euros
1H + 60 min	95 euros	285 euros	855 euros (solfège offert)

## COURS COLLECTIFS AUTRES

*(Engagement pour un an obligatoire)*



Type de Cours	Tarif au mois	Tarif au trimestre	Tarif à l'année
Éveil musical	27 euros	81 euros	243 euros
Atelier musique actuelle – 30 min	18 euros	54 euros	162 euros
Atelier musique actuelle – 90 min	40 euros	120 euros	360 euros
Solfège sans instrument – 60 min	27 euros	81 euros	243 euros

+

**Cotisation à l'association obligatoire pour intégrer l'école de musique : 25 euros (par famille).**

## Détails du moyen de règlements

Paiement Comptant	Mode de paiement	Banque
Date :		N° chèque :

	Total réglé :	
--	---------------	--

Paiement au trimestre	Montant	N° de chèque
Octobre 2024	25.00 € +	
Janvier 2024		
Avril 2024		
	Total à payer :	
Paiement au mois	Montant	N° de chèque
Octobre 2024	25.00 € +	
Novembre 2024		
Décembre 2024		
Janvier 2025		
Février 2025		
Mars 2025		
Avril 2025		
Mai 2025		
Juin 2025		
	Total à payer :	

Nous portons à votre attention que :

1. **L'année débute le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 juin. Aucun paiement ne sera encaissé avant cette date.**
2. **L'engagement se fait pour l'année, toutes les cotisations sont dûes sauf cas particulier, (déménagement, maladie grave et de longue durée...)**
3. **L'inscription est considérée comme définitive une fois le premier versement fait. Virement et chèque ancv possible.**
4. **Les chèques sont déposés le 5 de chaque mois, les virements sont réalisés à la même date.**

En vous remerciant pour votre compréhension !